

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**Union - Travail - Justice**



---

**MISSION INTERMINISTERIELLE  
CULTURE, ARTS ET EDUCATION CIVIQUE**

**PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE**

**ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025**

**Les PAP sont présentés dans des documents par mission.**

**La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.**

**La présentation de chaque mission détaille :**

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :**

**La présentation du cadrage stratégique du programme :**

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

**La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

**La justification des crédits au premier franc CFA**

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>MISSION CULTURE, ARTS ET EDUCATION CIVIQUE</b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	7
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
<b>RECAPITULATION DES CREDITS</b>	<b>9</b>
<b>PROGRAMME CULTURE</b>	<b>11</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>12</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	12
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DES ACTIONS	13
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>14</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	15
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>18</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	18
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>19</b>
<b>PROGRAMME EDUCATION POPULAIRE</b>	<b>21</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>22</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	22
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	22
PRESENTATION DES ACTIONS	23
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>24</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	24
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	26
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>33</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	33
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>34</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>34</b>
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>36</b>
<b>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE LA CULTURE ET DES ARTS</b>	

---

	<b>37</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>38</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	38
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES ACTIONS	40
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>41</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	41
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	43
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>48</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	48
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>49</b>

# MISSION CULTURE, ARTS ET EDUCATION CIVIQUE

# PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministre de la Culture et des Arts et le Ministre de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique sont les Responsables de la Mission interministérielle Culture, Arts et Education Civique.

## PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Culture, Art et Education Civique prend en compte la préservation des acquis du patrimoine, la promotion de la créativité et l'accès de tous aux services culturels pour le premier volet (Culture et Arts) et la sensibilisation de masse pour le second volet (Education Civique).

Cette mission ne recouvre pas les enseignements qui sont, à titre principal, dévolus aux missions Education et Enseignement supérieur avec lesquelles elle est en cohérence. Des synergies sont également envisagées avec la mission Affaires Etrangères dans le cadre de la coopération culturelle et du programme rayonnement du Gabon à l'extérieur.

La mission Culture, Arts et Education Civique comprend trois programmes : Culture, Education Civique et Pilotage et soutien des politiques de la Culture, Art et Education Civique.

Le programme Culture, conduit par la Direction Générale du Patrimoine Culturel et la Direction Général des Arts et des Industries Culturelles, comporte non seulement les directions qui lui sont directement rattachées mais aussi toutes les entités, notamment les opérateurs, qui contribuent à la mise en œuvre des actions et activités du programme. Deux principales actions y sont mises en œuvre : Patrimoine et Développement culturels et Création artistique.

Le Programme Education Civique, conduit par la Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation, comprend les directions qui lui sont directement rattachées, mais aussi les entités à l'exemple des centres de Lectures et d'Animation Culturelles, qui contribuent à l'implémentation de ce programme et de ses deux actions : Mobilisation sociale et Alphabétisation.

Pour ces deux programmes, les Directions provinciales de la Culture, des Arts et de l'Education Civique constituent des maillons importants dans la chaîne de mise en œuvre. Elles sont à ce titre des contributeurs majeurs dans l'exécution.

Enfin le Programme Pilotage et soutien, conduit par le Secrétariat Général, comprend tous les services transversaux qui lui sont directement rattachés mais également le Cabinet du Ministre et l'Inspection Générale.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La mission Culture, arts et Education Civique est régie par le décret n° 0569/MCAEC du 23 novembre 2015 portant attributions et réorganisation du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique qui fixe le cadre réglementaire et les attributions du département ministériel.

La cartographie de la mission Culture. Arts et Education Populaire est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme culture	2	9	3	9	5	0
Programme Education Populaire	1	1	3	9	0	0
Programme Pilotage et Soutien	2	0	3	0	0	0
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

La mission Culture, arts et Education Civique est régie par le décret n° 0569/MCAEC du 23 novembre 2015 portant attributions et réorganisation du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique qui fixe le cadre réglementaire et les attributions du département ministériel.

## PRINCIPALES REFORMES

La réforme actuellement engagée concerne surtout le volet Culture et Arts. Elle porte notamment sur le cadre normatif, le personnel, les infrastructures, le droit d'auteur, le statut de l'artiste.

La Vision du Chef de l'Etat et les orientations stratégiques du Gouvernement ont servi de guide à l'élaboration de la "Politique Culturelle en République Gabonaise.

Cette réforme a tout aussi une incidence sur le personnel en service dont les compétences et le nombre seraient substantiellement renforcés et sur le renforcement de l'offre culturelle aux fins de faire de notre capitale, Libreville, un pôle culturel majeur et de notre pays une destination privilégiée.

La construction d'infrastructures culturelles à travers tout le pays est aussi à mettre dans la cadre de cette réforme. Musée National, Théâtre National, Musée Thématiques, Centre Culturels, Maison des Cultures, etc. sont des infrastructures à mettre en place et qui ont une véritable incidence financière.

Ces réformes visent à adapter cette mission et ses structures au contexte national et international actuel.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

L'importance donnée à la culture n'est pas tout à fait traduite dans les faits. En effet, le secteur connaît quelques insuffisances qui se caractérisaient par :

- l'insuffisance de la déconcentration de l'offre culturelle ;
- l'absence de coopération et de synergie entre les différents acteurs concernés par les questions de culture (Administration, collectivités locales et acteurs non étatiques) ;
- la quasi-inexistence des industries culturelles ;  
la quasi-inexistence des lieux d'expressions culturelles, (centre culturel, galerie d'art, salle de spectacle, espace d'animation culturel, ... ;
- la quasi-inexistence de répertoire et de classement du patrimoine des culturelles ;
- la situation économique précaire des créateurs des œuvres de l'esprit et l'inexistence du statut de l'artiste ;
- la pénurie dans le système de formation actuelle et le manque de personnel qualifié dans le secteur ;
- l'inexistence d'un centre de recherche spécialisé en matière de culture.

A cet effet, depuis 2011, des efforts considérables sont déployés dans le but d'améliorer le cadre législatif et réglementaire, les instruments de la gouvernance ainsi que l'offre culturelle. Ces interventions multifformes ont pour conséquence de renforcer et de rendre plus visible l'action culturelle et de la placer au centre du développement de notre pays.

## OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

**OBJECTIF N°1 : identifier, inventorier et promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel d'ici 2027.**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

## Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1:** avoir identifié et inventorié 3 de sites et monuments ;
- **Résultat annuel attendu 2:** avoir identifié et inventorié 3 d'éléments du patrimoine culturel immatériel ;
- **Résultat annuel attendu 3:** avoir organisé 4 ateliers et séminaires.

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'inventaire de sites et monuments identifiés et inventoriés	Nombre	ND	1	3	4	8
Nombre d'éléments du patrimoine culturel immatériel identifiés et inventoriés	Nombre	ND	ND	3	4	7
Nombre d'ateliers et séminaires organisés	Nombre	ND	2	4	5	11

**Source des données :** Direction Générale du Patrimoine Culturel, Directions Provinciales. Les données seront collectées en partant des rapports semestriels d'activité

## OBJECTIF N°2: promouvoir les arts et les industries culturelles d'ici 2027

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1:** avoir participé à 2 manifestations internationales ;
- **Résultat annuel attendu 2:** avoir parcouru 3 provinces pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles ;
- **Résultat annuel attendu 3:** avoir organisé 4 ateliers et séminaires.

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de participation aux événements internationaux : Participation aux 10iemes jeux de la francophonie	Nombre	0	1	2	3	6
Nombre de provinces parcourues pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles	Nombre	0	0	3	4	7
Nombre d'ateliers et séminaires organisés	Nombre	0	0	4	5	9

**Source des données :** Direction Générale des Arts et des Industries culturelles, Directions Provinciales



# RECAPITULATION DES CREDITS

## RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>6.290</b>	<b>Culture</b>	<b>6 316 300 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>-</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>6 316 300 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>-</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>
6.290.1	Patrimoine et développement culturels	4 800 210 849	3 961 860 849	-	3 961 860 849	3 961 860 849	3 961 860 849	4 800 210 849	3 961 860 849	-	3 961 860 849	3 961 860 849	3 961 860 849
6.290.2	Création artistique	1 516 089 743	1 516 089 743	-	1 516 089 743	1 516 089 743	1 516 089 743	1 516 089 743	1 516 089 743	-	1 516 089 743	1 516 089 743	1 516 089 743
<b>6.297</b>	<b>Education populaire</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>-</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>-</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>
6.297.1	Alphabétisation	28 623 658	28 623 658	-	28 623 658	28 623 658	28 623 658	28 623 658	28 623 658	-	28 623 658	28 623 658	28 623 658
6.297.2	Mobilisation sociale	74 702 263	74 702 263	-	74 702 263	74 702 263	74 702 263	74 702 263	74 702 263	-	74 702 263	74 702 263	74 702 263
<b>6.299</b>	<b>Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts</b>	<b>3 510 393 701</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>-</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 510 393 701</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>-</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>
6.299.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	22 500 000	282 697 111	-	282 697 111	282 697 111	282 697 111	22 500 000	282 697 111	-	282 697 111	282 697 111	282 697 111
6.299.2	Coordination administrative	3 487 893 701	3 487 893 701	-	3 487 893 701	3 487 893 701	3 487 893 701	3 487 893 701	3 487 893 701	-	3 487 893 701	3 487 893 701	3 487 893 701
<b>Total pour la mission: Culture et éducation populaire</b>		<b>9 930 020 214</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>-</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 930 020 214</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>-</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>6.290: Culture</b>	<b>6 316 300 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>-</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>6 316 300 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>-</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 921 732 945	4 921 732 945	-	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945	-	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945
Titre 3. Dépenses de biens et services	242 000 000	242 000 000	-	242 000 000	242 000 000	242 000 000	242 000 000	242 000 000	-	242 000 000	242 000 000	242 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	314 217 647	314 217 647	-	314 217 647	314 217 647	314 217 647	314 217 647	314 217 647	-	314 217 647	314 217 647	314 217 647
Titre 5. Dépenses d'investissement	838 350 000	-	-	-	-	-	838 350 000	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>6.297: Éducation populaire</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>-</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>-</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	50 825 921	50 825 921	-	50 825 921	50 825 921	50 825 921	50 825 921	50 825 921	-	50 825 921	50 825 921	50 825 921
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>6.299: Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts</b>	<b>3 510 393 701</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>-</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 510 393 701</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>-</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 168 172 901	3 508 090 812	-	3 508 090 812	3 508 090 812	3 508 090 812	3 168 172 901	3 508 090 812	-	3 508 090 812	3 508 090 812	3 508 090 812
Titre 3. Dépenses de biens et services	162 500 000	162 500 000	-	162 500 000	162 500 000	162 500 000	162 500 000	162 500 000	-	162 500 000	162 500 000	162 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	179 720 800	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	179 720 800	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour la mission: Culture et éducation populaire</b>	<b>9 930 020 214</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>-</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 930 020 214</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>-</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>	<b>9 351 867 325</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	8 140 731 767	8 480 649 678	-	8 480 649 678	8 480 649 678	8 480 649 678	8 140 731 767	8 480 649 678	-	8 480 649 678	8 480 649 678	8 480 649 678
Titre 3. Dépenses de biens et services	454 500 000	454 500 000	-	454 500 000	454 500 000	454 500 000	454 500 000	454 500 000	-	454 500 000	454 500 000	454 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	316 717 647	316 717 647	-	316 717 647	316 717 647	316 717 647	316 717 647	316 717 647	-	316 717 647	316 717 647	316 717 647
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 018 070 800	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	1 018 070 800	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

# PROGRAMME CULTURE

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

La culture, dans son sens le plus large, est défini par l'UNESCO comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Par cette définition, l'on comprend que l'expression culturelle est variée et multiforme. Elle est saisie au Gabon, à travers notamment les sites, les monuments et les paysages culturels, l'art plastique (sculpture, céramique et peinture), la danse et les rites, la musique, la littérature, le théâtre et le cinéma, domaines dans lesquels l'Etat et tous les acteurs de la politique culturelle dirigent leurs interventions.

La conception et la mise en œuvre de la politique culturelle sont, à titre principal, assurée par la Direction Générale du Patrimoine Culturel qui s'appuie sur un vaste réseau de structures, à savoir :

- le Musée National des Arts et Traditions (MNAT);
- le Théâtre National (TN) ;
- l'Ecole Nationale d'Art et Manufacture (ENAM);
- le Conservatoire National de Musiques et des Danses (CNMD) ;
- le Bureau Gabonais du Droit d'Auteur et des droits voisins (BUGADA) ;
- les Directions Provinciales ;
- les Collectivités locales ;
- les autres départements ministériels (Artisanat ; Tourisme, Affaire et Etrangère...).

Le programme « Culture » ne recouvre pas l'artisanat régi par un autre programme.

Le programme « Culture » est en articulation avec les programmes « Education populaire », « Soutien aux politiques culturelles et artistiques », « Enseignement pré-primaire et primaire », « Enseignement secondaire », « Enseignement supérieur », « Tourisme », « Promotion du Gabon à l'étranger ».

Le Programme « Culture » comprend deux Actions : Patrimoine et Développement culturels et Création Artistique.

Le Programme « Culture » est piloté par le Directeur Général du Patrimoine Culturelle

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme culture est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action Patrimoine et développement culturels	1	9	2	9	2	0
Action Création artistique	1	9	1	9	3	0
<b>Total</b>	2	18	3	18	5	0

- (3) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

Le programme « Culture » vise principalement la démocratisation de la culture, la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel et la promotion de la créativité.

Il est structuré en deux (2) actions :

- patrimoine et développement culturels ;
- création artistique.

La mise en œuvre de ces actions n'est pas une exclusivité de l'Etat et des institutions publiques

### **ACTION N° 1: patrimoine et développement culturels**

L'action « patrimoine et développement culturels » finance les politiques publiques destinées, d'une part, à préserver, conserver, enrichir et mettre en valeur le patrimoine culturel de la Nation et, d'autre part, à assurer la participation de tous à la vie culturelle. Le champ du patrimoine concerné par cette action comprend les biens meubles (collections de musées) et immeubles (sites, monuments, paysages culturels, espaces protégés) et, d'autre part, le patrimoine culturel immatériel. Cette action vise à familiariser le grand public avec son patrimoine afin de faciliter sa connaissance et son appropriation. Cela passe par la démocratisation culturelle qui se traduit notamment par l'accès du plus grand nombre aux expositions, festivals, spectacles de tous genres, carnivals et autres événements réalisés, en milieu rural ou urbain.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- de proposer toutes mesures visant la protection, la promotion et l'enrichissement du patrimoine culturel national ; portée par la Direction Générale du Patrimoine Culturel ;
- de recenser, étudier, protéger, conserver et valoriser le patrimoine culturel national ; portée par la Direction Générale du Patrimoine Culturel ;
- de promouvoir la culture portée par l'Office National du Développement du Sport et de la Culture
- de collecter et de préserver les Arts et Métiers de la culture et les traditions nationales ; portées par le musée national.

### **ACTION N° 2: création artistique**

L'action « création artistique » vise à assurer la diversification et le renouvellement de l'offre culturelle. Il s'agit d'assurer les conditions qui garantissent aux créateurs la libre expression de leur talent et de leur inspiration ainsi que des conditions d'exercice et de sécurité juridique, morale et matérielle. Il peut s'agir de soutien sous forme de distinction, de subventions ou toutes autres formes d'assistance susceptibles de stimuler la création. Cela passe notamment par le soutien aux industries et entreprises culturelles.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- concevoir les plans, les programmes et les projets d'actions en matière d'art et d'industrie culturelle ; portée par la direction générale des arts et des industries culturelles
- assurer et garantir la participation du Gabon aux manifestations internationales des arts portée par la direction générale des arts et des industries culturelles
- planifier et programmer, en liaison avec les administrations et les organisations compétentes, les voies et moyens de formation dans le domaine artistique ; portée par la direction générale des arts et des industries culturelles
- soutenir l'aide à la création ; portée par la direction générale des arts et des industries culturelles
- collecter ou percevoir auprès des usagers les redevances des droits d'auteurs relatives à l'exploitation de leurs œuvres ou au titre de la copie privée portée par BUGADA
- répartir aux créateurs des œuvres littéraires, artistiques et scientifiques, à leurs ayants droit ou ayants-cause, des droits relatifs à la création, à l'exécution, à la représentation publique et à la reproduction mécanique portée par BUGADA
- former des acteurs culturels et les artistes portées par ENAM
- préparer la réalisation effective des manifestations de théâtre à caractère national et international portée par Théâtre National

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

---

L'importance donnée à la culture n'est pas tout à fait traduite dans les faits. En effet, le secteur connaît quelques insuffisances qui se caractérisent par :

- l'insuffisance de la déconcentration de l'offre culturelle ;
- l'absence de coopération et de synergie entre les différents acteurs concernés par les questions de culture (Administration, collectivités locales et acteurs non étatiques) ;
- la quasi-inexistence des industries culturelles ;
- la situation économique précaire des créateurs des œuvres de l'esprit et l'inexistence du statut de l'artiste ;
- la pénurie dans le système de formation actuelle et le manque de personnel qualifié dans le secteur ;
- l'inexistence d'un centre de recherche spécialisé en matière de culture.

### ENJEUX

---

- Enjeu 1 : assurer la préservation des acquis du patrimoine ;
- Enjeu 2 : assurer la promotion de la créativité et le développement des industries culturelles ;
- Enjeu 3 : assurer l'accès du plus grand nombre aux services culturels

**LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)**

---

**OBJECTIF N°1 : identifier, inventorier et promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel d'ici 2027**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir identifié et inventorié 3 de sites et monuments ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir identifié et inventorié 3 d'éléments du patrimoine culturel immatériel ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir organisé 4 ateliers et séminaires.

**OBJECTIF N°2 : promouvoir les arts et les industries culturelles**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir participé à 2 manifestations internationales ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir parcouru 3 provinces pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir organisé 4 ateliers et séminaires

**OBJECTIF N°1 : identifier, inventorier et promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel d'ici 2027****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir identifié et inventorié 3 de sites et monuments ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir identifié et inventorié 3 d'éléments du patrimoine culturel immatériel ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir organisé 4 ateliers et séminaires.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'inventaire de sites et monuments identifiés et inventoriés	Nombre	ND	1	3	4	8
Nombre d'éléments du patrimoine culturel immatériel identifiés et inventoriés	Nombre	ND	ND	3	4	7
Nombre d'ateliers et séminaires organisés	Nombre	ND	2	4	5	11

**Source des données** : Direction Générale du Patrimoine Culturel, Directions Provinciales

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1** : avoir identifié et inventorié 3 de sites et monuments ;

- Activité 1 Prendre attache avec les experts locaux ;
- Activité 2 Former et renforcer les capacités sur les méthodes et techniques d'inventaire ;
- Activité 3 Inventorier les sites et monuments ;
- Activité 4 Analyse et traitement de l'inventaire

**Résultat annuel attendu 2** : avoir identifié et inventorié 3 d'éléments du patrimoine culturel immatériel ;

- Activité 1 Prendre attache avec les experts locaux ;
- Activité 2 Former et renforcer les capacités sur les méthodes et techniques d'inventaire ;
- Activité 3 Inventorier les éléments du patrimoine culturel immatériel retenus ;
- Activité 4 Analyse et traitement de l'inventaire

**Résultat annuel attendu 3** : avoir organisé 4 ateliers et séminaires ;

- Activité 1 Rédaction de termes de références ;
- Activité 2 Former l'équipe-projet ;
- Activité 3 Organisation de l'atelier.

**Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : nombre d'inventaire de sites et monuments identifiés et inventoriés. Cet indicateur mesure le nombre d'inventaire des sites et monuments à réaliser. Il s'obtient par un simple décompte.

**Indicateur 2** : nombre d'éléments du patrimoine culturel immatériel identifiés et inventoriés. Cet indicateur mesure le nombre d'inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel à réaliser. Il s'obtient par un simple décompte

**Indicateur 3** : nombre d'ateliers et séminaires à réaliser. Il s'obtient par un simple décompte.

**Contributions des opérateurs/partenaires** :

- **Opérateur 1** : Musée National des Rites et Tradition du Gabon
- Activité 1 Avoir organisé 4 ateliers et séminaires ;
- **Opérateur 2** : Office National du Développement du Sport et de la Culturel
- Activité 1 Soutien aux activités de la culture



**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir participé à 2 manifestations internationales ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir parcouru 3 provinces pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir organisé 4 ateliers et séminaires

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de participation aux événements internationaux : Participation aux 10ièmes jeux de la francophonie	Nombre	0	1	2	3	6
Nombre de provinces parcourues pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles	Nombre	0	0	3	4	7
Nombre d'ateliers et séminaires organisés	Nombre	0	0	4	5	9

Source des données :

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

Résultat annuel attendu 1 : avoir participé à 2 manifestations internationales

- Activité 1 Mettre en place une équipe-projet pour la préparation à la participation des Jeux de la francophonie.

Résultat annuel attendu 2 : avoir parcouru 3 provinces pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles.

- Activité 1 Prendre attache avec les responsables locaux ;
- Activité 2 Former et renforcer les capacités des agents sur les méthodes d'inventaire des acteurs et d'infrastructures culturelles ;
- Activité 3 Inventorier les sites et monuments ;
- Activité 4 Analyser et traiter l'inventaire

Résultat annuel attendu 3 : nombre d'ateliers et séminaires organisés.

- Activité 1 Rédiger les termes de références ;
- Activité 2 Former l'équipe-projet ;
- Activité 3 Organiser l'atelier.

**Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : nombre de participation aux événements internationaux : Participation aux 10ièmes jeux de la francophonie

Cet indicateur mesure le nombre de manifestation internationaux à participer. Il s'obtient par simple décompte.

**Indicateur 2** : nombre de provinces parcourues pour l'identification des acteurs et infrastructures culturelles

Cet indicateur mesure le nombre d'acteurs et d'infrastructures culturels à identifier. Il s'obtient par simple décompte

**Indicateur 3** : nombre d'ateliers et séminaires organisés

Cet indicateur mesure le nombre d'ateliers et séminaires à organiser. Il s'obtient par simple décompte

**Contributions des opérateurs** :

- **Opérateur 1 : BUGADA**
- Activité 1 Avoir parcouru 3 provinces pour l'identification des acteurs et infrastructures
- **Opérateur 2 : ENAM**
- Activité 1 Avoir organisé 4 ateliers et séminaires
- **Opérateur 3 : Théâtre National**
- Activité 1 Avoir participé à 2 manifestations internationales

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>6.290.1: Patrimoine et développement culturels</b>	<b>4 800 210 849</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>-</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>4 800 210 849</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>-</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>3 961 860 849</b>	<b>3 961 860 849</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 695 584 378	3 695 584 378	-	3 695 584 378	3 695 584 378	3 695 584 378	3 695 584 378	3 695 584 378	-	3 695 584 378	3 695 584 378	3 695 584 378
Titre 3. Dépenses de biens et services	115 000 000	115 000 000	-	115 000 000	115 000 000	115 000 000	115 000 000	115 000 000	-	115 000 000	115 000 000	115 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	151 276 471	151 276 471	-	151 276 471	151 276 471	151 276 471	151 276 471	151 276 471	-	151 276 471	151 276 471	151 276 471
Titre 5. Dépenses d'investissement	838 350 000	-	-	-	-	-	838 350 000	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>6.290.2: Création artistique</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>-</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>-</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>	<b>1 516 089 743</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 226 148 567	1 226 148 567	-	1 226 148 567	1 226 148 567	1 226 148 567	1 226 148 567	1 226 148 567	-	1 226 148 567	1 226 148 567	1 226 148 567
Titre 3. Dépenses de biens et services	127 000 000	127 000 000	-	127 000 000	127 000 000	127 000 000	127 000 000	127 000 000	-	127 000 000	127 000 000	127 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	162 941 176	162 941 176	-	162 941 176	162 941 176	162 941 176	162 941 176	162 941 176	-	162 941 176	162 941 176	162 941 176
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme: Culture</b>	<b>6 316 300 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>-</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>6 316 300 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>-</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>	<b>5 477 950 592</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 921 732 945	4 921 732 945	-	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945	-	4 921 732 945	4 921 732 945	4 921 732 945
Titre 3. Dépenses de biens et services	242 000 000	242 000 000	-	242 000 000	242 000 000	242 000 000	242 000 000	242 000 000	-	242 000 000	242 000 000	242 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	314 217 647	314 217 647	-	314 217 647	314 217 647	314 217 647	314 217 647	314 217 647	-	314 217 647	314 217 647	314 217 647
Titre 5. Dépenses d'investissement	838 350 000	-	-	-	-	-	838 350 000	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ; ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
<b>6.290 PROGRAMME : CULTURE</b>	<b>A1 : Central</b>	<b>A1K1 : Fonctionnement de l'administration central</b>	0000	<b>Cabinet du Directeur Général du Patrimoine Culturel et celui du Directeur Général des Arts et des Industries Culturelles</b>
			0000	Services Courrier et Documentation
			0000	Services Ressources Humaines et Moyen
			0000	Services des Systèmes d'information, Etudes et Statistique
		<b>A1K2 : Conservation du patrimoine</b>	0000	<b>Direction des Sites et Monuments</b>
			0000	Service Recensement et Inventaire
			0000	Service Conservation et Restauration
			0000	Service Classement
			0000	<b>Direction des Musées Nationaux</b>
			0000	Service Relation Publique et Communication
			0000	Service Prospective
			0000	Service Norme et Suivi
			0000	<b>Direction de la Recherche</b>
			0000	Service Etudes et Projets
			0000	Service Recherche
			0000	Service Documentation
			0000	<b>Direction des Traditions Orales et des Langues</b>
			0000	Service Langues
			0000	Service Inventaires
			0000	Service Sauvegarde
		<b>A1K3 : Education artistique</b>	0000	<b>Direction des Arts et du Spectacle</b>
			0000	Service Danses et Cirque
			0000	Service Musique
			0000	Service Théâtre
			0000	<b>Direction des Arts Plastiques et Numériques</b>
			0000	Service Architecture et Design
			0000	Service Arts Plastiques
			0000	Service Numériques et Audiovisuels
			0000	<b>Direction de l'Education Artistique</b>
			0000	Service Programme Culturel
			0000	Service Système d'Enseignement
			0000	Service Recherche et Orientation
	0000		<b>Direction du Livre</b>	
	0000		Service Economie du Livre	
	0000	Service Bibliothèque		
	0000	Service Règlementation et vérification		
	<b>A2 : déconcentré</b>	<b>A2K1 : Direction provinciale de l'Estuaire</b>	2100	<b>Direction provinciale de l'Estuaire</b>
			2100	Service Arts et Industries Culturelles
			2100	Service Patrimoine Culturel
			2100	Service Education Populaire
<b>A2K2 : Direction provinciale</b>		2200	<b>Direction provinciale du Haut-Ogooué</b>	
		2200	Service Arts et Industries Culturelles	

		<b>du Haut-Ogooué</b>	2200	Service Patrimoine Culturel		
			2200	Service Education Populaire		
		<b>A2K3 : Direction provinciale du Moye-Ogooué</b>	2300	<b>Direction provinciale du Moye-Ogooué</b>		
			2300	ServiceArts et Industries Culturelles		
			2300	Service Patrimoine Culturel		
			2300	Service Education Populaire		
		<b>A2K4 : Direction provinciale de la Ngounié</b>	2400	<b>Direction provinciale de la Ngounié</b>		
			2400	ServiceArts et Industries Culturelles		
			2400	Service Patrimoine Culturel		
			2400	Service Education Populaire		
		<b>6.290 PROGRAMME : CULTURE</b>	<b>A2 : déconcentré</b>	<b>A2K5 : Direction provinciale de la Nyanga</b>	2500	<b>Direction provinciale e la Nyanga</b>
					2500	ServiceArts et Industries Culturelles
					2500	Service Patrimoine Culturel
					2500	Service Education Populaire
				<b>A2K6 : Direction provinciale de l'Ogooué-Ivindo</b>	2600	<b>provinciale de l'Ogooué-Ivindo</b>
					2600	ServiceArts et Industries Culturelles
2600	Service Patrimoine Culturel					
2600	Service Education Populaire					
<b>A2K7 : Direction provinciale de l'Ogooué-Lolo</b>	2700			<b>Direction provinciale de l'Ogooué-Lolo</b>		
	2700			ServiceArts et Industries Culturelles		
	2700			Service Patrimoine Culturel		
	2700			Service Education Populaire		
<b>A2K8 : Direction provinciale de l'Ogooué-Maritime</b>	2800			<b>Direction provinciale de l'Ogooué-Maritime</b>		
	2800			ServiceArts et Industries Culturelles		
	2800			Service Patrimoine Culturel		
	2800			Service Education Populaire		
<b>A2K9 : Direction provinciale du Woleu-Ntem</b>	2900	<b>Direction provinciale du Woleu-Ntem</b>				
	2900	ServiceArts et Industries Culturelles				
	2900	Service Patrimoine Culturel				
	2900	Service Education Populaire				

# PROGRAMME EDUCATION POPULAIRE

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Education populaire regroupe tous les moyens mis en œuvre par la Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation (DGECA) pour la conception et l'application de la politique nationale en matière d'éducation citoyenne et d'alphabétisation.

A ce titre, ce programme est notamment chargé :

- concevoir les plans, programmes et projets d'alphabétisation, d'éducation à la citoyenneté et de recherche y compris dans les différentes langues nationales ;
- susciter la création des structures destinées à l'alphabétisation et à l'éducation permanente des populations ;
- favoriser l'appui pédagogique et méthodologique aux départements ministériels ainsi qu'aux organismes publics et privés dans le domaine de la mobilisation sociale ;
- coordonner et harmoniser les actions de mobilisation des populations sur les questions de développement durable ;
- garantir la célébration des manifestations à caractère national et international dans les domaines du civisme et de l'alphabétisation.

Le Programme Education populaire est en cohérence avec les programmes suivants :

- Enseignement pré-primaire et primaire ;
- Enseignement technique et formation professionnelle ;
- Enseignement supérieur ;
- Vie de l'apprenant ;
- Culture ;
- Jeunesse et vie associative ;
- Sports et loisirs.

Le Programme Education populaire est segmenté en deux (2) actions :

- Alphabétisation ;
- Mobilisation sociale.

Le Responsable de Programme (RPROG) Education populaire est le Directeur Général de l'Education Civique et de l'Alphabétisation.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Education Populaire est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action Alphabétisation	1	1	3	9	0	0
Action Mobilisation sociale					0	0
<b>Total</b>	1	1	3	9	0	0

- (1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état.

### **ACTION N° 1 : alphabétisation**

Cette action recouvre les prérogatives dévolues à la Direction Générale de l'Education Civique. Pour ce faire, la Direction Générale dispose des Centres d'alphabétisation qui dispensent des programmes de formation adaptés pour une alphabétisation tout au long de la vie.

L'action "Alphabétisation" est réalisée sous quatre formes :

- l'alphabétisation traditionnelle qui, elle est l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul calqué du système formel ;
- l'alphabétisation fonctionnelle qui est le processus d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, lié aux activités professionnelles de l'apprenant afin de promouvoir chez ce dernier l'acquisition ou l'amélioration des techniques de production et des compétences professionnelles ;
- l'alphabétisation conscientisant, qui est l'éducation à la citoyenneté ;
- l'alphabétisation professionnalisante, qui est l'apprentissage des petits métiers.

La Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation dispose de onze (11) centres d'alphabétisation fonctionnels et de dix (10) centres de lecture publique et d'animation culturelle (CLAC) sur l'ensemble du territoire national.

L'action "Alphabétisation" est exécutée par :

- la Direction de l'Alphabétisation et de la Lecture Publique (DALP) avec le Service Méthodes et Enseignements, le Service Carte Nationale de l'Alphabétisation, le Service Post-alphabétisation, le Service Insertion et Réinsertion, le Service Promotion de la Lecture Publique ;
- la Direction de la Mobilisation Sociale avec le Service Animation, le Service Techniques et Programmes Educatifs, le Service Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes ;
- les douze (12) centres publics d'alphabétisation fonctionnels et de dix (10) centres de lecture publique et d'animation culturelle (CLAC) répartis sur l'ensemble du territoire national.

### **ACTION N° 2 : mobilisation sociale**

Cette action regroupe les différents types de formation et de sensibilisation des populations en vue de renforcer leurs capacités à appréhender les problèmes liés à la culture, l'environnement, la politique et au développement pour une citoyenneté responsable.

L'Action Mobilisation sociale est exécutée par les directions et services suivants :

- la Direction de l'Alphabétisation et de la Lecture Publique (DALP) avec le Service Méthodes et Enseignements, le Service Carte Nationale de l'Alphabétisation, le Service Post-alphabétisation, le Service Insertion et Réinsertion, le Service Promotion de la Lecture Publique ;
- la Direction de la Mobilisation Sociale avec le Service Animation, le Service Techniques et Programmes Educatifs, le Service Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes ;
- les douze (12) centres publics d'alphabétisation fonctionnels et de dix (10) centres de lecture publique et d'animation culturelle (CLAC) répartis sur l'ensemble du territoire national.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La Constitution de la République Gabonaise affirme dans le troisième alinéa du préambule l'attachement fondamental du peuple gabonais à ses valeurs sociales et à la culture citoyenne en ces termes : « proclame solennellement son attachement à ses valeurs sociales profondes et traditionnelles, à son patrimoine culturel, matériel et spirituel, au respect des libertés, des droits et des devoirs du citoyen ».

Par ailleurs, le programme vient matérialiser l'Axe III du projet de société du Président de la République, « la moralisation de la vie publique et la bonne gouvernance » et constitue à cet effet un levier indispensable pour le développement social, économique et politique de notre pays, la gestion transparente et rationnelle des affaires publiques et l'instauration d'une éthique de la responsabilité.

Toutefois, le contexte dans lequel se déploie l'action conduite par le programme éducation populaire présente plusieurs caractéristiques majeures :

- l'importance des difficultés économiques et sociales rencontrées par une grande partie de la population ;
- les problèmes de gouvernance économique et politique ;
- le refus de l'éthique de la responsabilité ;
- la multiplication des abandons scolaires ;
- l'incivisme grandissant des populations ;
- l'augmentation de l'analphabétisme qui touche de plus en plus de jeunes ;
- la dépravation des mœurs et l'affaiblissement des valeurs et des modèles sociaux traditionnels ;
- le rôle de relais joué par les grands médias sur les questions de mœurs ;
- le rôle de plus en plus important joué en matière d'éducation populaire par les organisations internationales (UNESCO), les associations et les organisations religieuses.

Les attentes vis-à-vis du programme sont dès-lors les suivantes :

- une meilleure gouvernance économique et politique ;
- une observation d'une éthique de la responsabilité citoyenne ;
- un enracinement plus évident de la culture civique ;
- une administration publique plus performante ;
- une alphabétisation de toutes celles et tous ceux qui en ont besoin pour aider à leur insertion / réinsertion sociale ;
- une meilleure orientation des personnes en demande d'alphabétisation ;
- un soutien des associations engagées dans la lutte contre l'analphabétisme ou pour la mobilisation sociale, notamment les petites associations ;
- une promotion des valeurs de base qui contribuent à la solidité et la stabilité de la société gabonaise ;
- une amélioration de la cohérence globale des actions menées par les différentes administrations (Santé, Familles et affaires sociales, Education Civique) vis-à-vis des mêmes publics en situation de précarité ;
- une émergence d'un état d'esprit favorisant le développement durable.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme, notamment :

- les résultats réels en matière d'alphabétisation ;
- l'instauration d'une journée du drapeau depuis 2009 ;
- la traduction de l'hymne national en 8 unités langues ;
- la traduction du livret d'alphabétisation ;
- la réalisation de deux études sur la perception des valeurs et symboles civiques et les déviances en milieu scolaire.



Il reste cependant un certain nombre de difficultés et d'insuffisances à traiter, elles se caractérisent notamment par :

- les résultats qui, de façon globale, sont loin de répondre à la demande en matière d'alphabétisation ;
- le manque crucial de structures d'accueil pour l'alphabétisation ;
- le système d'information embryonnaire dans le champ du programme ;
- la redéfinition des missions de la Direction Générale avec le rattachement de la Direction de l'Education à la Citoyenneté ;
- la coordination inter administration difficile en matière de mobilisation sociale ;
- le manque de profils spécialisés parmi les agents du programme.

Les principaux textes de référence sont :

- le décret n°**0571/PR/MCAEC du 23 novembre 2015** portant création et organisation de la Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation (D.G.E.C.A) ;
- le décret n°**0013/PR/MESRSTTENFC du 7 mars 2023** fixant les règles de création, les attributions et l'organisation des structures publiques d'Alphabétisation et d'Education Permanente Non Formelle ;
- l'arrêté n°**0091/MESRSTTENFC du 5 juillet 2021** portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Cellules d'Ethique et d'Education Civique (C.E.E.C) dans les établissements scolaires ;
- l'arrêté n°**0007/MENFC du 24 mai 2023** Instituant le lever et le baisser des couleurs et l'appropriation de l'hymne national au sein des établissements scolaires publics, privés laïcs et privés confessionnels du Gabon.

## ENJEUX

---

- Enjeu 1: l'adoption des points de repère éducatifs, civiques, culturels pour aider chacun à devenir encore plus autonome et responsable au sein de la collectivité.
- Enjeu 2 : la moralisation de la vie publique et la bonne gouvernance pour un développement durable.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

OBJECTIF N°1 : d'ici 2027, mettre en place les Cellules d'Ethique et de d'Education Civique (CEEC) au sein des établissements scolaires du « Grand Libreville », de l'intérieur du pays, des Centres d'Alphabétisation et des Centres de Lecture et d'Animation culturelle (CLAC).

- Résultat annuel attendu 1 : installer les bureaux dans vingt-cinq (25) établissements.
- Résultat annuel attendu 2 : former et rendre aptes les membres des bureaux à développer les activités de manière autonome dans vingt-cinq (25) établissements.
- Résultat annuel attendu 3 : réaliser vingt-cinq (25) missions de suivi et évaluation de la mise en place des CEEC.

OBJECTIF N°2 : d'ici 2027, réaliser des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations pour l'adoption d'une citoyenneté réflexive, responsable et active.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé quatre-vingt (80) campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir conçu et diffusé cent quarante-quatre (144) messages radio.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé quatre (4) missions de suivi-évaluation.

OBJECTIF N°3 : d'ici 2027, promouvoir un environnement scolaire sûr et respectueux en luttant contre les violences sous toutes leurs formes.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé soixante-neuf (69) campagnes d'éducation, d'information et de sensibilisation.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir conçu et diffusé vingt-quatre (24) messages radios.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir conçu et diffusé vingt-quatre (24) messages sur les réseaux sociaux.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réalisé une (1) enquête sur les violences en milieu scolaire.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé quatre (4) missions de suivi-évaluation.

OBJECTIF N°4 : d'ici 2027, redynamiser les centres d'alphabétisation et les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) afin de renforcer le développement social, économique et culturel des populations.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé quatre (4) séminaires de renforcement des capacités à l'attention des formateurs des centres d'alphabétisation.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé quatre (4) missions de suivi et évaluation des centres d'alphabétisation.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé cinq (5) missions de suivi et évaluation des CLAC.

**OBJECTIF N°1 : d'ici 2027, mettre en place les Cellules d'Ethique et de d'Education Civique (CEEC) au sein des établissements scolaires du « Grand Libreville », de l'intérieur du pays, des centres d'alphabétisation et des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir installé les bureaux dans vingt-cinq (25) établissements.
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir formé et rendu aptes les membres des bureaux à développer les activités de manière autonome dans vingt-cinq (25) établissements.
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir réalisé une (1) mission de suivi et évaluation de la mise en place des CEEC.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de bureaux installés	Nombre	46	25	25	50	100
Nombre de bureaux formés	Nombre	46	25	25	50	100
Nombre de mission de suivi et évaluation	Nombre	ND	ND	4	5	9

Source des données : D.G.E.C.A.

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

- Formation et Sensibilisation des Enseignants.
- Engagement communautaire.
- Création d'un Cadre Éthique Institutionnel.
- Activités Pratiques et Engagement des Élèves.
- Sensibilisation et Communication.
- Évaluation et Suivi Formation.

**Résultat annuel attendu 1 :**

- Activité 1 : organisation d'ateliers de formation des membres
- Activité 2 : information et sensibilisation de la communauté éducative

**Résultat annuel attendu 2 :**

- Activité 1: atelier de formation des membres

**Résultat annuel attendu 3 :**

- Activité 1: réalisation de mission de suivi et évaluation

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : cet indicateur mesure le nombre de bureaux installés.

**Indicateur 2** : cet indicateur mesure le nombre de bureaux formés.

**Indicateur 3** : cet indicateur mesure le nombre de missions de suivi et évaluation réalisées.

### Contributions des partenaires :

- **Partenaire 1 :** UNESCO (partenaire au développement)  
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 2 :** ISESCO (partenaire au développement)  
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 3 :** ISESCO (partenaire au développement)  
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 4 :** OIF (partenaire au développement)  
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 5 :** UNICEF (partenaire au développement)  
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 6 : Ministère en Charge du Budget**  
- Activité 1 Appui financier et technique
- **Partenaire 7 : Ministère en charge de la Communication**  
- Activité 1 Couverture médiatique des activités
- **Partenaire 8 : Ministère de la Justice**  
- Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 9 : Ministère de l'Intérieur**  
- Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 10 : Ministère de la Défense**  
- Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 11 : Radio Emergence Scolaire**  
- Activité 1 Couverture médiatique des activités

**OBJECTIF N°2 : d'ici 2027, réaliser des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations pour l'adoption d'une citoyenneté réflexive, responsable et active.**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** avoir organisé quatre-vingt (80) campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations.
- **Résultat annuel attendu 2 :** avoir conçu et diffusé cent quarante-quatre (144) messages radio.
- **Résultat annuel attendu 3 :** avoir réalisé trois (1) missions de suivi-évaluation.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombres de campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation organisées.	Nombre	12	12	80	80	172
Nombre de messages radio conçu et diffusé	Nombre	ND	ND	144	144	288
Nombre de mission de suivi-évaluation.	Nombre	ND	ND	1	1	2

Source des données : DGECA

## **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

- Identification des Objectifs
- Analyse du Public Cible.
- Conception des Messages
- Choix des Canaux de Communication.
- Engagement des Parties Prenantes.
- Utilisation de l'Éducation Formelle et Non Formelle.
- Évaluation et Suivi.
- Durabilité et Pérennité.
- Créativité et Innovation.

### **Résultat annuel attendu 1 :**

- Activité 1 Conception des supports d'information, d'éducation et de sensibilisation
- Activité 2 Réalisation des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation

### **Résultat annuel attendu 2 :**

- Activité 1 Conception des messages radio
- Activité 2 Diffusion des messages radio

### **Résultat annuel attendu 3 :**

- Activité 1 Conception et production des outils de suivi et évaluation
- Activité 2 Réalisation de la mission des suivi et évaluation
- Activité 3 Production du rapport de la mission de suivi et évaluation

### **Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1 :** Cet indicateur mesure le nombre de campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation organisées.

**Indicateur 2 :** Cet indicateur mesure le nombre de messages radio conçus et diffusés.

**Indicateur 3 :** Cet indicateur mesure le nombre de missions de suivi et évaluation réalisés.

### **Contributions des partenaires :**

- **Partenaire 1 : UNESCO (partenaire au développement)**
  - Activité 1 : Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 2 : ISESCO (partenaire au développement)**
  - Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 3 : ISESCO (partenaire au développement)**
  - Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 4 : OIF (partenaire au développement)**
  - Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 5: UNICEF (partenaire au développement)**
  - Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 6 : Ministère en Charge du Budget**
  - Activité 1 Appui financier et technique
- **Partenaire 7 : Ministère en charge de la Communication**
  - Activité 1 Couverture médiatique des activités
- **Partenaire 8 : Ministère de la Justice**
  - Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 9 : Ministère de l'Intérieur**
  - Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 10 : Ministère de la Défense**
  - Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 11: Radio Emergence Scolaire**
  - Activité 1 Couverture médiatique des activités

**OBJECTIF N°3 : D'ici 2027, promouvoir un environnement scolaire sûr et respectueux en luttant contre les violences sous toutes ses formes.**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé cinquante (50) campagnes d'éducation, d'information et de sensibilisation.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir conçu et diffusé vingt-quatre (24) messages radios.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir conçu et diffusé vingt-quatre (24) messages sur les réseaux sociaux.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé une (1) enquête sur les violences en milieu scolaire.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réalisé quatre (4) missions de suivi et évaluation.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation organisées.	Nombre	ND	ND	69	77	146
Nombre de messages radio conçus et diffusés.	Nombre	ND	ND	24	24	48
Nombre de messages conçus et diffusés sur les réseaux sociaux.	Nombre	ND	ND	24	24	48
Nombre d'enquête à réaliser	Nombre	ND	ND	1	1	2
Nombre de mission de suivi-évaluation.	Nombre	ND	ND	4	5	9

Source des données : DGECA

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

- Définir les objectifs.
- Déterminer les publics cibles.
- Définir les messages.
- Choisir les stratégies et les moyens.
- Évaluer les répercussions et les retombées.

**Résultat annuel attendu 1 :**

- Activité 1 Conception des supports d'information, d'éducation et de sensibilisation
- Activité 2 Réalisation des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation

**Résultat annuel attendu 2 :**

- Activité 1 Conception des messages radio
- Activité 2 Diffusion des messages radio

**Résultat annuel attendu 3 :**

- Activité 1 Conception des messages
- Activité 2 Diffusion des messages sur les réseaux sociaux

**Résultat annuel attendu 4 :**

- Activité 1 Recherches sur les violences en milieu scolaire (études, rapports, enquêtes, articles des journaux, internet, réseaux sociaux...) et identification du public cible à interroger
- Activité 2 Conception et production des outils de collecte des données
- Activité 3 Déploiement des équipes d'enquêteurs sur le terrain pour la collecte des données
- Activité 4 Traitement et analyse des données collectées
- Activité 5 Production du rapport d'enquête

#### Résultat annuel attendu 5 :

- Activité 1 Conception et production des outils de suivi et évaluation
- Activité 2 Réalisation de la mission de suivi et évaluation
- Activité 3 Production du rapport de la mission de suivi et évaluation

#### Précisions méthodologiques :

**Indicateur 1 :** cet indicateur mesure le nombre de campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation organisées.

**Indicateur 2 :** cet indicateur mesure le nombre de messages radio conçus et diffusés.

**Indicateur 3 :** cet indicateur mesure le nombre de messages conçus et diffusés sur les réseaux sociaux.

**Indicateur 4 :** cet indicateur mesure le nombre d'enquête à mener.

**Indicateur 5 :** cet indicateur mesure le nombre de missions de suivi et évaluation réalisées.

#### Contributions des partenaires :

- **Partenaire 1:** UNESCO (partenaire au développement)
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 2 :** ISESCO (partenaire au développement)
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 3:** ISESCO (partenaire au développement)
- **Activité 1** Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 4 :** OIF (partenaire au développement)
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 5 :** UNICEF (partenaire au développement)
- Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 6 :** Ministère en Charge du Budget
- Activité 1 Appui financier et technique
- **Partenaire 7 :** Ministère en charge de la Communication
- Activité 1 Couverture médiatique des activités
- **Partenaire 8 :** Ministère de la Justice
- Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 9 :** Ministère de l'Intérieur
- Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 10 :** Ministère de la Défense
- Activité 1 Appui technique
- **Partenaire 11 :** Radio Emergence Scolaire
- Activité 1 Couverture médiatique des activités

**OBJECTIF N° redynamiser les centres publics d’alphabétisation et les centres de lecture et d’animation culturelle (CLAC) afin de renforcer le développement économique, social et culturel des populations.**

**Type de finalité des résultats visés**

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l’Administration

**Résultats annuels**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé quatre (4) séminaires de renforcement des capacités à l’attention des formateurs des centres d’alphabétisation.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé quatre (4) missions de suivi et évaluation des centres d’alphabétisation.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé cinq (5) missions de suivi et évaluation des CLAC.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de séminaires de renforcement des capacités organisées à l’attention des formateurs des centres d’alphabétisation.	Nombre	ND	ND	4	4	8
Mission de suivi-évaluation des centres d’alphabétisation.	Nombre	ND	ND	4	4	8
Mission de suivi-évaluation des CLAC.	Nombre	ND	ND	5	5	10

**Source des données :** DGECA

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D’ACTIONS**

- Identification des besoins en matière de formation.
- Elaboration d’un plan pluriannuel de formation et évaluation budgétaire.
- Mise en œuvre du plan de formation.
- Suivi-évaluation de la formation.

**Résultat annuel attendu 1 :**

- Activité 1 Identification des besoins en matière de formation
- Activité 2 réalisation du plan de formation

**Résultat annuel attendu 2 :**

- Activité 1 Réalisation d’une mission de suivi et évaluation

**Résultat annuel attendu 3 :**

- Activité 1 Réalisation d’une mission de suivi et évaluation

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1:** Cet indicateur mesure le nombre de séminaire de formation organisé.

**Indicateurs 2 et 3 :** Ces indicateurs mesurent le nombre de missions de suivi et évaluation à mener.

**Contributions des partenaires :**

- **Partenaire 1 :** Collectivités locales (apports techniques et financiers)
- **Partenaire 2 :** UNESCO (partenaire au développement)  
Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets
- **Partenaire 3 :** ISESCO (partenaire au développement)  
Activité 1 Appui financier et technique pour la conception et la mise en œuvre de projets



# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>6.297.1: Alphabétisation</b>	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>	-	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>	-	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>	<b>28 623 658</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 123 658	1 123 658	-	1 123 658	1 123 658	1 123 658	1 123 658	1 123 658	-	1 123 658	1 123 658	1 123 658
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>6.297.2: Mobilisation sociale</b>	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>	-	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>	-	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>	<b>74 702 263</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	49 702 263	49 702 263	-	49 702 263	49 702 263	49 702 263	49 702 263	49 702 263	-	49 702 263	49 702 263	49 702 263
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme:Éducation populaire</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	-	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	-	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	50 825 921	50 825 921	-	50 825 921	50 825 921	50 825 921	50 825 921	50 825 921	-	50 825 921	50 825 921	50 825 921
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ; ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Action 1 : Alphabétisation</b>		28 395 743	28 395 743	
<b>Activité régaliennne 1 : Journée Internationale de l'Alphabétisation</b>		6 123 658	6 123 658	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>		1 123 658	1 123 658	
<b>Dépenses obligatoires</b>		1 123 658	1 123 658	
Vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>		5 000 000	5 000 000	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		5 000 000	5 000 000	
Fournitures informatiques		1 000 000	1 000 000	
Frais de Mission...		3 000 000	3 000 000	
Fourniture d'imprimerie		1 000 000	1 000 000	
<b>Autres dépenses</b>		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>		2 500 000	2 500 000	
<b>Dépenses obligatoires</b>		2 500 000	2 500 000	
Subventions ...	Cotisations internationales pour le Conseil Régional pour l'Alphabétisation et l'Education en Afrique (CREAA)	2 500 000	2 500 000	
Transferts aux ménage ...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
<b>Autres dépenses</b>		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 5: investissement</b>				
Autre dépenses (à préciser)				
<b>Activité régaliennne 2 : fonctionnement des services centraux</b>		20 000 000	20 000 000	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		20 000 000	20 000 000	
Fournitures informatiques		5 000 000	5 000 000	
Frais de Mission...		5 000 000	5 000 000	
Fourniture d'imprimerie		10 000 000	10 000 000	
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Autres dépenses</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 5: investissement</b>				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Action 2 : Mobilisation sociale</b>		74 702 263	74 702 263	

<b>Activité régaliennne 1 : Journée Nationale du Drapeau</b>			61 969 415	61 969 415	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			<b>49 702 263</b>	<b>49 702 263</b>	
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			7 928 591	7 928 591	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activité régaliennne 2 : campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>			5 000 000	5 000 000	
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			5 000 000	5 000 000	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Construction					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activité régaliennne 3 :</b>					
Organisation des campagnes de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire			<b>5 350 000</b>	<b>5 350 000</b>	
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 350 000</b>	<b>5 350 000</b>	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activité régaliennne 4 :</b>					
Fonctionnement des services déconcentrés			<b>4 454 257</b>	<b>4 454 257</b>	
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>4 454 257</b>	<b>4 454 257</b>	
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>4 454 257</b>	<b>4 454 257</b>	
Fournitures d'informatique					
Frais de mission					
Fournitures d'imprimerie					
<b>Total programme</b>	-	-	<b>103 325 921</b>	<b>103 325 921</b>	-

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
6.297 : Education Populaire	A1 : Education Populaire	A1K1 : Fonctionnement de l'Administration centrale	0000	Cabinet du Directeur Général de l'Education Civique et de l'Alphabétisation
		A1K2 : Alphabétisation	0000	<b>Direction de l'Alphabétisation et de la Lecture Publique</b>
				Service Programmation et Méthodes d'Enseignement
				Service Carte Nationale de l'Alphabétisation
				Service Post-Alphabétisation, Insertion et Réinsertion
		A1K3 : Mobilisation sociale	0000	<b>Direction de l'Education à la Citoyenneté</b>
				Service Education et Environnement
				Service Programmes
				Service Vie Civile
				Service Ethique
	<b>Direction de la Mobilisation sociale</b>			
	Service Animation			
	Service Techniques et Programmes Educatifs			
	A2 : Services déconcentrés	A2K1 : Direction Provinciale de l'Estuaire	1100	Direction Provinciale de l'Estuaire
		A2K2 : Direction Provinciale du Haut-Ogooué	1200	Direction Provinciale du Haut-Ogooué
		A2K3 : Direction Provinciale du Moyen-Ogooué	1300	Direction Provinciale du Moyen-Ogooué
		A2K4 : Direction Provinciale de la Ngounié	1400	Direction Provinciale de la Ngounié
		A2K5 : Direction Provinciale de la Nyanga	1500	Direction Provinciale de la Nyanga
		A2K6 : Direction Provinciale de l'Ogooué-Ivindo	1600	Direction Provinciale de l'Ogooué-Ivindo
		A2K7 : Direction Provinciale de l'Ogooué-Lolo	1700	Direction Provinciale de l'Ogooué-Lolo
A2K8 : Direction Provinciale de l'Ogooué-Maritime		1800	Direction Provinciale de l'Ogooué-Maritime	
A2K9 : Direction Provinciale du Woleu-Ntem		1900	Direction Provinciale du Woleu-Ntem	

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE LA CULTURE ET DES ARTS

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien" des politiques de la mission concourt de manière transversale à la mise en œuvre des programmes métiers et organise les fonctions supports du ministère. La particularité de ce programme est qu'il regroupe les moyens transversaux et assure leurs gestions mutualisées au bénéfice de l'ensemble des programmes (rattachés au Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique) de la mission "Culture" et "Education Civique".

Le programme est en cohérence avec le programme "Culture".

Le programme met à la disposition des autres programmes des missions d'expertise et de compétences dans les domaines ci-après : juridique, communication, systèmes d'informations, patrimoine mobilier et immobilier, ressources humaines et financières, production des données statistiques, documentation et archivage ; production des données statistiques.

### Acteurs et pilotage du programme

Les services concernés par la mise en œuvre du programme sont :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des services ;
- le Secrétariat Général ;
- les Services supports du Secrétariat Général :
- la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- la Direction Centrale des Affaires juridiques ;
- la Direction Centrale des ressources humaines ;
- la Direction Centrale des systèmes informatiques ;
- la Direction Centrale des Archives et de la Documentation ;
- la Direction Centrale des Statistiques et des Etudes ;
- la Direction Centrale de la communication ;
- la Direction de la coopération culturelle ;
- la Direction des Services Provinciaux ;
- le service du courrier.

Le champ du programme recouvre :

- la vision de la mission et au programme (Cabinet du Ministre) ;
- le contrôle et le suivi des activités des Services du Ministère (Inspection Générale) ;
- la coordination de l'action administrative (SG) ;
- la coordination des activités des services centraux et déconcentrés du Ministère (SG) ;
- l'élaboration, le suivi de l'exécution du budget, la gestion des moyens généraux et du patrimoine affecté au Ministère (DCAF) ;
- l'élaboration, le suivi et l'application des textes dans les domaines de compétences du Ministère (DCAJ) ;
- la gestion des ressources humaines du Ministère (DCRH) ;
- la gestion du système d'information et de télécommunication du Ministère (DCSI) ;
- la gestion du courrier, de la documentation et des archives du Ministère (service du courrier) ;
- la dynamisation de la Coopération Culturelle entre l'Etat et les autres pays et organismes internationaux (Direction de la Coopération Culturelle) ;
- la coordination entre les services centraux et les services déconcentrés (SG).

Le programme ne recouvre pas :

- La mise en œuvre des politiques culturelles ;
- L'inventaire, la collecte, la conservation et la promotion du patrimoine culturel ;

Le Programme "Pilotage et soutien de la politique culturelle comprend deux Actions :

- **Pilotage de la stratégie ministérielle**
- **Coordination administrative.**

Le programme est placé sous la responsabilité du **Secrétaire Général** du Ministère

### DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme culture est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	1	0	0	0
Action Coordination administrative	1	0	2	0	0	0
<b>Total</b>	2	0	3	0	0	0

(4) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

### **ACTION N° 1 : pilotage de la stratégie ministérielle**

Cette action recouvre :

- Le pilotage de la politique publique du Ministère et le suivi de son exécution
- Le contrôle et le suivi de la régularité de l'activité de l'ensemble des services du Ministère

L'opération vise particulièrement à conduire la performance, l'action administrative et la lisibilité des politiques publiques du ministère

Cette action est placée sous la tutelle du Ministre et est dirigée par **le Directeur de Cabinet**.

L'autre entité concernée par cette action est l'Inspection Générale des Services.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- Le pilotage et suivi de l'exécution de la politique publique du Ministère ; portée par le Cabinet du Ministre ;
- Le contrôle et suivi de la régularité des activités des services du Ministère ; portée par l'inspection général des services ;

### **ACTION N° 2 : coordination administrative**

Elle est mise en œuvre par le Secrétariat Général et est dirigée par **le Secrétaire Général**.

Cette action recouvre :

la coordination de l'action administrative du Ministère ;

la coordination des programmes transversaux et la mise à contribution de l'ensemble des directions du ministère ;

L'expertise et les compétences relatives aux domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, du patrimoine immobilier, des moyens généraux, des systèmes d'information et de la communication ainsi que de la documentation-archivage, de la production des données statistiques, du juridique.

Les autres entités mobilisées sont : la Direction de la Coopération Culturelle, la Direction Centrale des Ressources Humaines, la Direction Centrale des Affaires Financières, la Direction Centrale des Affaires Juridique, la Direction Centrale des Systèmes d'information, le service du courrier, la Direction Centrale des Archives et de la documentation, la Direction Centrale des Statistiques et des Etudes ; la Direction Centrale de la Communication et la Direction des Services Provinciaux,

Le texte d'orientation qui présente les politiques à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue à cet effet est :

Le décret n° 569 /PR/MCAEC du 23/11 2015.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- La coordination de l'action administrative du Ministère ;
- Gestion et Suivi de la Dépenses Budgétaires ;
- Gestion et Suivi des Ressources Humaines ;
- Mettre en œuvre la politique de l'état en matière d'information et de télécommunications au sein du ministère ;
- Elaboration tout texte se rapportant aux domaines de compétence du ministère ;
- Dynamiser la coopération culturelle.



## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de la Culture a pour finalité de soutenir les actions des entités administratives et techniques du Ministère, suite aux reformes survenues en 2013 visant à accroître la performance globale du service public, des nouvelles directions centrales identiques ont vu le jour. Il prend en compte la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, du Plan de Travail Gouvernemental, du Plan de Travail Ministériel, du Plan d'Accélération de la Transformation et des orientations données par le Ministre, Responsable de la Mission Culture et des Arts.

Toutefois, malgré l'existence desdites reformes, les conditions de travail ne sont pas réunies, les champs d'intervention ne sont pas opérationnels. Par conséquent, l'optimisation du rendement du programme pilotage et soutien aux politiques est encore insuffisante.

Les attentes des usagers résident dans la fourniture d'un service publique de qualité satisfaisante ;

Dans ce cadre, les difficultés rencontrées et défis à relever par le programme sont :

- la vétusté et l'exigüité des locaux abritant les services du ministère ;
- le manque de personnel formé dans certains domaines de compétence nécessaire ;
- l'insuffisance notoire de moyens et outils de travail ;
- l'inadéquation en termes de compétences/ emploi.
- installations électriques, sanitaires, téléphoniques défectueuses et insuffisantes ;
- matériel roulant, mobilier de bureau et parc informatique très insuffisants ;
- renforcement des capacités du personnel insuffisant.

Les faits marquants récents sont :

- le maintien du **programme Pilotage et Soutien** dans le Projet Annuel de Performance de la Mission Culture, Arts et Education Civique de l'année 2024,
- la désignation des responsables par intérim à l'inspection générale des services dont tous les postes sont vacants et ceux des directions centrales des Affaires Juridiques et de la Communication ;
- le Ministère de la Culture a été érigé en Département ministériel avec La nomination d'un Ministre.

#### **Modalités de gestion :**

La mise en œuvre du Programme Pilotage et Soutien des politiques culturelles relève de la responsabilité du Secrétariat Général et des différents responsables (Directeur de Cabinet, Inspecteur Général des Services), des autres responsables des directions et services rattachés au Secrétariat Général. Ces responsables sont chargés de conduire les unités opérationnelles des actions. Ils disposent, pour la plupart, de budgets opérationnels.

- Organisation de séances de travail avec les acteurs du Programme ;
- Production de supports (tableau de bord, PAP, RAP, reporting papier ou informatisé, etc.) ;
- Renforcement des capacités des acteurs du Programme (contrôle de gestion, conduite de projet, démarche qualité et gestion par objectif...).

L'option choisie a été de faire correspondre les objectifs de la fonction soutien à des grands pôles d'activités.

La réflexion stratégique à partir de l'état de lieux a permis d'identifier trois enjeux pour le programme "Pilotage et soutien aux politiques culturelles dans le cadre de la mission Culture 'Arts et Education Civique. Il s'agit de :

Enjeu 1 : assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère ;

Enjeu 2 : développer la performance globale à travers la modernisation de l'administration du Ministère ;

Enjeu 3 : faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

#### OBJECTIF N°1 Dynamiser le fonctionnement de l'administration d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en œuvre 4 programme de formation ;
- Résultat annuel attendu 2: avoir effectué 3 missions d'inspections ;
- Résultat annuel attendu 3: avoir organisé 2 séminaires de renforcement des capacités spécifique au secteur arts et culture.

#### OBJECTIF N°2 : Procéder à la numérisation des archives des secteurs culture et arts d'ici 2027

- Résultat annuel attendu : avoir réalisé un système d'archivage numérisé ;

#### OBJECTIF N°3 : Actualiser le cadre juridique du Ministère d'ici 2027

- Résultat annuel attendu : avoir élaboré 10 texte juridique élaboré du Ministère ;
- Résultat annuel attendu : avoir élaboré un manuel de procédure ;

#### OBJECTIF N°4 : Capitaliser la coopération culturelle d'ici 2027

- Résultat annuel attendu : avoir signé 2 nouveaux accords internationaux

**OBJECTIF N°1 : dynamiser le fonctionnement de l'administration d'ici 2027**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration**

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir mis en œuvre 4 programmes de formation ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir effectué 3 missions d'inspections ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir organisé 2 séminaires de renforcement des capacités spécifique au secteur arts et culture.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de programme de formation	Nombre	ND	ND	4	3	7
Nombre de mission d'inspection	Nombre	ND	ND	3	3	6
Nombre séminaires de renforcement des capacités spécifique au secteur arts et culture	Nombre	ND	2	2	3	7

Source des données : DCRH

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1** : avoir mis en œuvre 4 programmes de formation ;

- Activité 1 Identification des besoins en matière de formation
- Activité 2 Elaboration d'un plan pluriannuel de formation
- Activité 3 Mise en œuvre du plan de formation ;

**Résultat annuel attendu 2** : avoir effectué 3 missions d'inspections ;

- Activité 1 Elaboration de la fiche technique d'inspection ;
- Activité 2 Sensibilisation sur les modalités d'organisation des services ;
- Activité 3 Etat des Lieux.
- Activité 4 Contrôle.

**Résultat annuel attendu 3** : avoir organisé 2 séminaires de renforcement des capacités spécifique au secteur arts et culture ;

- Activité 1 Rédaction de termes de références ;
- Activité 2 Former l'équipe-projet ;
- Activité 3 Organisation des séminaires.

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : nombre de programme de formation cet indicateur mesure le nombre de programme de formation mise en œuvre. Il s'obtient par un simple décompte

**Indicateur 2** : nombre de mission d'inspection cet indicateur mesure le nombre de mission d'inspection réalisé. Il s'obtient par un simple décompte

**Indicateur 3** : nombre séminaires de renforcement des capacités spécifique au secteur arts et culture.cet indicateur mesure le nombre séminaires de renforcement des capacités spécifique au secteur arts et culture organisé. Il s'obtient par un simple décompte.

**Contributions des opérateurs/partenaires :**

DGPC. DGAIC DCRH et IGS.

**OBJECTIF N°2 : Procéder à la numérisation des archives des secteurs culture et arts d'ici 2027 d'ici 2027**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration**

**Résultat annuel**

- **Résultat annuel attendu** : avoir réalisé un système d'archivage numérisé;

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Un système d'archivage numérisé	Nombre	ND	ND	1	3	4

Source des données : DCSI

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1** : avoir réalisé un système d'archivage numérisé ;

- Activité 1 Réaliser les études préalables des projets numériques et les cahiers des charges initiales au sein du ministère
- Activité 2 Identification des cycles de vie des documents référentiels du secteurs culturel et artistique
- Activité 3 Réaliser les fiches techniques du système d'archivage
- Activité 4 Atelier d'élaboration des cahiers des charges du système d'archivage

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : Un système d'archivage numérisé

Cet indicateur mesure le nombre de système d'archivage numérisé. Il s'obtient par un simple décompte.

**Contributions des opérateurs/partenaires :**

DCSI SG DGAIC DGPC

- **Opérateur 1** :

## OBJECTIF N°3 : actualiser le cadre juridique du Ministère d'ici 2027

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration**

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré 10 textes juridiques du Ministère
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir élaboré un manuel de procédure

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de textes juridiques élaborés du Ministère	nombre	ND	ND	10	10	20
Nombre de manuel de procédures élaboré	nombre	ND	ND	1	0	1

Source des données : DCAJ IGS

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : nombre de texte juridique élaboré du Ministère

- Activité 1 Identification des textes
- Activité 2 Identification des membres des cellules commissions des textes
- Activité 3 la création d'une Commission chargée de l'élaboration et du suivi d'un cadre juridique
- Activité 4 Elaboration de tout texte se rapportant aux domaines de compétence du ministère

Résultat annuel attendu 2 : nombre de manuel de procédure élaboré

- Activité 1 Identification des procédures référentiels du secteur culturel
- Activité 2 Identification des membres des cellules commissions manuels de procédures
- Activité 3 Commission d'élaboration des manuels de procédure
- Activité 4 Le contrôle de la régularité de l'activité de l'ensemble des services du Ministère

### Précisions méthodologiques :

**Indicateur 1** : nombre de texte juridique élaboré du Ministère

Cet indicateur mesure le nombre de texte juridique à élaborer. Il s'obtient par simple décompte.

**Indicateur 2** : nombre de manuel de procédure élaboré

Cet indicateur mesure le nombre de manuel de procédure à élaborer. Il s'obtient par simple décompte.

## OBJECTIF N°4 : capitaliser la coopération culturelle d'ici 2027

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration**

### Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu** : avoir signé 2 nouveaux accords internationaux

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de nouveaux accords internationaux	nombre	ND	ND	2	3	5

Source des données : DCAJ DCOOP MUSEE

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir signé 2 nouveaux accords internationaux

- Activité 1 Identifier des membres des cellules de réflexions
- Activité 2 Elaborer des fiches techniques des projets d'accords
- Activité 3 Examiner les projets d'accords de coopération multilatérale
- Activité 4 Cérémonie de signature des protocoles d'accord

### Précision méthodologique:

**Indicateur 1** : nombre de nouveaux accords internationaux cet indicateur mesure le nombre d'accords de coopération à signer. Il s'obtient par simple décompte.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>6.299.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>22 500 000</b>	<b>282 697 111</b>	<b>-</b>	<b>282 697 111</b>	<b>282 697 111</b>	<b>282 697 111</b>	<b>22 500 000</b>	<b>282 697 111</b>	<b>-</b>	<b>282 697 111</b>	<b>282 697 111</b>	<b>282 697 111</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	339 917 911	-	339 917 911	339 917 911	339 917 911	-	339 917 911	-	339 917 911	339 917 911	339 917 911
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 500 000	22 500 000	-	22 500 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000	-	22 500 000	22 500 000	22 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-79 720 800	-	-79 720 800	-79 720 800	-79 720 800	-	-79 720 800	-	-79 720 800	-79 720 800	-79 720 800
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>6.299.2: Coordination administrative</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>-</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>-</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>	<b>3 487 893 701</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 168 172 901	3 168 172 901	-	3 168 172 901	3 168 172 901	3 168 172 901	3 168 172 901	3 168 172 901	-	3 168 172 901	3 168 172 901	3 168 172 901
Titre 3. Dépenses de biens et services	140 000 000	140 000 000	-	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	-	140 000 000	140 000 000	140 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	179 720 800	179 720 800	-	179 720 800	179 720 800	179 720 800	179 720 800	179 720 800	-	179 720 800	179 720 800	179 720 800
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme: Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts</b>	<b>3 510 393 701</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>-</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 510 393 701</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>-</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>	<b>3 770 590 812</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 168 172 901	3 508 090 812	-	3 508 090 812	3 508 090 812	3 508 090 812	3 168 172 901	3 508 090 812	-	3 508 090 812	3 508 090 812	3 508 090 812
Titre 3. Dépenses de biens et services	162 500 000	162 500 000	-	162 500 000	162 500 000	162 500 000	162 500 000	162 500 000	-	162 500 000	162 500 000	162 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	179 720 800	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	179 720 800	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ; ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)



# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
299 : PILOTAGE ET SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE	A1 : Pilotage ce la stratégie ministérielle	A1K1 : Cabinet du Ministre	0000	<b>Cabinet du Ministre</b>	
			0000	Inspection Générale des Services	
	A2 : Coordination administrative	A2K1 : Administration générale	A2K2 : Fonctions supports	0000	Secrétariat Général
				-	Directions Provinciales G1, G2, G3 , G4,G5,G6,G7,G8 et G9
				0000	Service Central du Courier
				0000	<b>Direction Centrale des Ressources Humaines</b>
				0000	ServiceXXXXX
				0000	Service XXXXXX
				0000	
				0000	
				0000	<b>Direction Centrale des Affaires Financières</b>
				0000	Service XXXXXX
				0000	<b>Direction Centrale des Affaires Juridiques</b>
				0000	ServiceXXXXX
				0000	Service XXXXXX
				0000	
				0000	<b>Direction Centrale des systèmes d'informations</b>
				0000	Service XXXXXX
				0000	
				0000	
		0000			
		0000	<b>Direction Centrale de la Communication</b>		
		0000	ServiceXXXXX		
		0000	Service XXXXXX		
		0000			
		0000			
		0000	<b>Direction Centrale des Statistiques et des Etudes</b>		
		0000	Service XXXXXX		
		0000			
		0000			
		0000	Direction Centrale des Archives et de la Documentation		
		0000			
		0000			
		0000			
		0000			
		0000	Direction de la Coopération Culturelles		
		0000			
		0000			
		0000			
		0000			
0000					